



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA PROSPECTIVE
ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

La Chef de Cabinet

Réf : LB/2274

A Paris, le 14 DEC. 2009

Mesdames, Messieurs,

Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Secrétaire d'Etat chargée de la Prospective et du Développement de l'Economie numérique, a bien reçu votre lettre par laquelle vous faites part des difficultés que rencontrent actuellement les habitants du Limousin pour accéder à l'Internet Haut Débit.

A l'issue de la réunion du 10 juillet dernier avec les opérateurs, les collectivités locales et l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), Madame la Ministre a présenté le bilan des travaux en cours sur la généralisation du haut débit pour l'ensemble des Français, la montée en débit des territoires et le déploiement des réseaux à très haut débit.

En matière de haut débit, le label « Haut débit pour tous » (www.hautdebitpourtous.telecom.gouv.fr) vient d'être lancé. Ce label va permettre à chaque Français, où qu'il habite, de bénéficier d'un droit à l'accès Internet haut débit supérieur à 512 kb/s, à un tarif abordable, inférieur à 35 euros par mois, matériel compris.

Par ailleurs, Madame la Ministre poursuit avec l'ARCEP les travaux sur la montée en débit des territoires, afin de permettre aux citoyens qui ne disposent que d'un débit minimum pour leur accès Internet, de voir de nouvelles solutions émerger. Un premier bilan des travaux techniques conduits sous l'égide de l'ARCEP a été présenté le 10 juillet dernier. L'Autorité vient par ailleurs de lancer une consultation publique sur le ^{sujet} et publiera, à l'issue, ses orientations techniques et économiques.

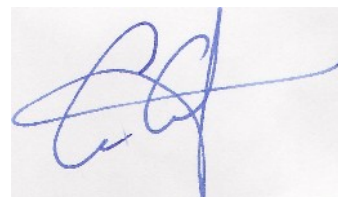
L'ensemble de ces travaux doit nous permettre de préparer l'arrivée du très haut débit, dont les réseaux représentent aujourd'hui un enjeu majeur pour la France, avec plusieurs milliards d'euros d'investissements dès les prochaines années.

Direction du Collectif des Délaissés
adresse du collectif

Sans attendre, je viens de lancer avec Monsieur Michel MERCIER, Ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire et Monsieur Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, un appel à projets national doté de 30 millions d'euros issu du plan de relance européen de l'économie, au profit de la couverture haut débit des zones rurales. Cet appel à projets constitue un élément clé pour la généralisation du haut débit sur le territoire et permettra de préparer le passage au très haut débit.

Enfin, la proposition de loi relative à la lutte contre la fracture numérique déposée par Monsieur le Sénateur PINTAI, adoptée en première lecture au Sénat le 21 juillet et à l'Assemblée Nationale le 1^{er} décembre dernier, est l'occasion d'associer pleinement le Parlement à ces travaux.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations les meilleures.



Valérie COCOZZA